



Droit en general saisie vente aux enchères d un bien

Par **bacqueville**, le **04/08/2009** à **17:49**

Bonjour,rnrnJ'aimerais savoir comment se déroule la saisie-vente aux enchères d'un bien immobilier. L'ex femme de mon ami refuse de rembourser ce qu'elle doit par décision de justice. L'huissier qui s'occupe de cette affaire a dit qu'il fera effectuer une saisie-vente aux enchères de la maison dont elle est propriétaire. Comment se passe cette procédure et que signifie le PV de carence que son ex-femme a signé.rnrnMerci de nous aider à comprendre, c'est un peu confus pour nous.

Par **Solaris**, le **08/08/2009** à **23:21**

Bonjour,rnrnJe pense que le PV de Carence concerne les meubles.rnConcernant les immeubles, la procédure de vente aux enchères est assez complexe: le concours d'un avocat et d'un huissier sera nécessaire.rnElle est également assez honoreuse, il convient pour que cela soit "intéressant" que les sommes dues soient importantes.